



CPP – Adobe Marketo Engage Marketo Measure On-demand (2026v1)

1. Respect des Règles applicables.

- 1.1 Le Client doit s'assurer que tous les Utilisateurs se conforment aux Règles applicables. « Règles applicables » désigne les lois, les directives, les réglementations, les codes, les règles et la Politique d'Utilisation ou Acceptable Use Policy (disponible sur <https://www.adobe.com/fr/legal/terms/aup.html> ou un site Web successeur) applicables à l'utilisation des Services On-demand par le Client. Adobe n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les éléments de Données Client interdits par la Politique d'Utilisation ou Acceptable Use Policy
- 1.2 Le Client s'engage à obtenir les autorisations, les consentements et les approbations nécessaires de toutes les personnes physiques que le Client ou ses Utilisateurs contactent par le biais des Services On-demand ou à la suite de leur utilisation, conformément aux Règles applicables en ce qui concerne les données collectées par, incorporées dans ou chargées via les Services On-demand.

2. Droits d'utilisation. Le Client s'engage à ne pas utiliser les Services On-demand au-delà des conditions d'utilisation et des quantités spécifiées dans le Bon de commande (les « Droits d'utilisation »). Si Adobe détermine que le Client dépasse ses Droits d'utilisation, Adobe notifiera le Client par écrit (y compris par e-mail) en identifiant ce dépassement des Droits d'utilisation. Au cours de chaque période annuelle commençant à la Date de début de Licence ou à une date anniversaire de celle-ci, le Client disposera d'un délai de grâce consécutif de 30 jours pour ramener son utilisation des Services On-demand dans ses Droits d'utilisation. Si le Client ne le fait pas dans les 30 jours, ou pour des dépassements ultérieurs au cours de chaque période annuelle, Adobe a le droit de facturer au Client, et le Client accepte de payer au prorata, avec une majoration administrative pouvant aller jusqu'à vingt-cinq (25) pour cent, les frais applicables à ses dépassements d'utilisation, à terme échu, sur une base mensuelle, à tout moment.

3. Restrictions de licence. Si le Client obtient une licence pour un déploiement compatible HIPAA des Services On-demand, le Client ne peut pas intégrer les Services On-demand avec des Produits et Services non compatibles HIPAA.

4. Erreurs de remise. Adobe décline toute responsabilité en l'absence de remise des courriers électroniques imputable à des erreurs dans les adresses électroniques, aux avis de non-distribution définitive ou temporaire, aux filtres appliqués aux courriers électroniques par les clients, aux listes noires d'adresses électroniques et/ou à toute autre cause similaire. L'ensemble ou toute partie de ce qui précède peut également avoir une incidence négative sur les performances de livraison des courriers électroniques du Client dans le cadre de l'utilisation des Services On-demand par le Client et, dans ce cas, Adobe ne saurait être tenu responsable envers le Client ou un tiers d'une telle incidence négative.

5. Description du produit. Les limitations du produit sont détaillées dans la ou les Descriptions de produit applicables disponibles ici : <https://helpx.adobe.com/fr/legal/product-descriptions.html>.

6. Conditions supplémentaires pour les Interactive Webinars. Le Client peut accéder aux Services On-demand Adobe Connect (« Adobe Connect ») afin de permettre l'utilisation des Interactive Webinars sous réserve des conditions supplémentaires suivantes :

- 6.1 Le Client doit, et doit s'assurer que tous les Utilisateurs se conforment aux CPP – Services à la demande Adobe Connect (« CPP Adobe Connect ») disponibles sur <https://www.adobe.com/fr/legal/terms/entreprise-licensing/all-product-terms.html>. En cas de conflit ou d'incohérence entre les présentes CPP et les CPP Adobe Connect, (a) les CPP Adobe Connect prévaudront en ce qui concerne les conditions applicables à la fonctionnalité Adobe Connect, et (b) les présentes CPP prévaudront en ce qui concerne toutes les autres fonctionnalités. L'article 1 (Conformité aux Règles applicables) et l'article 3 (Restrictions de licence) des présentes CPP s'appliqueront également à Adobe Connect.
- 6.2 Nonobstant toute obligation de résidence ou d'hébergement de données énoncée dans le Contrat, le Client convient que toutes les Données Client liées à un événement webinaire régi par Adobe Connect peuvent être transférées vers et stockées dans des centres de données mappés sur Adobe Connect.
- 6.3 Le Client n'est pas autorisé à créer, recevoir, conserver ou transmettre d'ISP dans le cadre d'un événement Interactive Webinars. « ISP » désigne toute Information de santé protégée (PHI, « Protected Health Information », en anglais) telle que définie par la loi de 1996 Portability and Accountability Act (Portabilité et responsabilité en matière d'assurance maladie).
- 6.4 Pour éviter tout doute, les Interactive Webinars sont une fonctionnalité de Marketo Engage, et le droit du Client aux Interactive Webinars n'est soumis qu'à la même garantie qui s'applique à Marketo Engage dans le cadre du Contrat. Adobe Connect n'est pas une Technologie Indemnisée distincte. Les obligations d'indemnisation du Client énoncées dans le Contrat s'appliqueront également aux Réclamations liées à l'accès et à l'utilisation d'Adobe Connect pour la fonctionnalité Interactive Webinars
- 6.5 Nonobstant la Durée de Licence énoncée sur un Bon de commande pour Marketo Engage, les droits inclus avec la fonctionnalité Interactive Webinars sont mesurés à partir de la date à laquelle la fonctionnalité Interactive Webinars a été initialement mise à disposition du Client. Le Client peut consulter ses droits actuels dans l'interface utilisateur des Services On-demand.